



Déclaration FSU

CSA de proximité académique Bordeaux – 18 juin 2026

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CSA académique,

Les élu-es FSU en CSA académique souhaitent tout d’abord exprimer leur effroi après la mort de la jeune collégienne, Lyhanna, drame ultime qui met en lumière de façon terrible les moyens qui manquent à notre justice. Si l’émotion est grande, nous contestons fermement la remise en cause irresponsable du travail des magistrat-es à laquelle se livrent des membres du gouvernement, affaiblissant encore la confiance dans l’État de droit et alimentant les idées réactionnaires que nous combattons.

Dans l’Éducation nationale, il y a un besoin criant de CPE, PsyEN, personnels santé sociaux, pour la protection de l’enfance et la prévention des violences intra familiales, en lien avec les services justice et départementaux. Nous savons pourtant à quel point les mineur-es sont exposé-es aux violences sexuelles, y compris parfois dans le milieu scolaire, en particulier dans l’enseignement privé au sein de notre académie. Déployer solidement l’EVAR(S) de façon ambitieuse dans toutes les écoles et tous les EPLE est une urgence pour repérer, signaler, prévenir les violences. Cela suppose des moyens dont notre ministère manque cruellement. L’EVARS nous semble en effet bien plus prioritaire que l’éducation à la défense. La promotion de l’armée s’intensifie dans les établissements dans des dimensions qui heurtent fortement nos collègues. Les métiers de l’armée et de la gendarmerie sont présentés sous un aspect spectaculaire qui vise à susciter la fascination chez les élèves et n’est pas dépourvu d’une volonté d’enrôlement. Ces événements sont organisés sans prendre en compte la présence dans nos établissements d’élèves qui ont vécu des conflits armés dans leur pays d’origine et chez lesquel-es ils éveillent des échos traumatisants. De plus, la récupération de certains de ces événements par l’extrême droite est insupportable.

Les ajustements de la préparation de rentrée conduisent, notamment en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques, à de nouvelles suppressions de divisions, parfois dans des collèges déjà impactés par les mesures de cet hiver. Qu’importe si les classes sont pleines à craquer, il sera demandé à nos collègues de multiplier les acrobaties pédagogiques pour enseigner leur discipline, parfois sur plusieurs établissements, avec leur quota d’heures supplémentaires en veillant au respect des différents plans d’accueil, à l’adaptation devenue la règle, en étant confronté-es aux défis d’une inclusion mal pensée.

A ces conditions de travail délétères s'ajoutent des injonctions ministérielles subites : se mettre en ordre de bataille pour une maîtrise impeccable de la langue quand les heures de français dispensées au cours de la scolarité ont drastiquement baissé depuis de nombreuses années, préparer des élèves à un concours général des collèges. De qui se moque-t-on ? Sait-on ce qu'est le handicap social, qui demande un temps, une attention impossible à donner dans les conditions actuelles d'enseignement pour avoir l'espoir de le combler ?

Les épreuves écrites du baccalauréat sont passées, celles du DNB sont à venir. Au sein de la FSU, le SNES-FSU appelle les correctrices et correcteurs à corriger les copies en responsabilité, comme chaque année, quelles que soient les consignes données pour répondre à la campagne médiatique du ministre ces dernières semaines.

Une nouvelle fois, et sans surprise, c'est dans une ambiance caniculaire que se déroule cette fin d'année scolaire. Des collègues et des élèves sont en classe, dans les gymnases ou sur les stades, dans le premier degré et dans les collèges ; les examens (écrit du DNB et oraux du baccalauréat) sont à venir, mettant à rude épreuve les personnels en charge de ceux-ci et les candidat·es ; les personnels itinérants sont sur la route entre deux lieux d'exercice, d'autres agent·es sont dans les bureaux, dans les EPLE comme dans les services, dans les laboratoires. Les conditions sont extrêmement dégradées pour toutes et tous. Le dérèglement climatique conduira fatalement à la répétition de ces épisodes de forte chaleur qui ne doivent plus nous prendre au dépourvu. La FSU demande une anticipation forte, un déclenchement rapide de procédures d'adaptation et de réelles mesures de précaution pour limiter l'impact sur la santé des élèves et des personnels. Il faut en finir avec la précipitation. Il est aberrant que de nouveaux bâtiments scolaires, de nouvelles installations sportives, des rénovations, aient été réalisés sans prendre en compte les conditions climatiques et environnementales, souvent en raison de contraintes budgétaires. Le diagnostic tant attendu de l'état du bâti scolaire débouchera-t-il enfin sur des mesures permettant d'atténuer les effets de la chaleur ? Nous l'espérons, sans trop d'illusion, au vu des finances des collectivités territoriales.

Nous ne nous faisons guère d'illusions non plus sur les effets des préconisations de bon sens qui doivent être déployées quand la température atteint parfois 28 degrés dès le matin dans les salles.

Le Ministre a parlé de modifier les convocations de certain·es candidat·es à l'oral du baccalauréat si la température à l'intérieur des bâtiments était trop élevée le lundi 22 juin. L'improvisation la plus complète dans laquelle a été prise cette mesure entrainerait fatalement une grande désorganisation dans les services, pour les personnels, pour les candidat·es. La FSU souhaite savoir quelles seront les modalités d'application de cette disposition, sera-t-il réellement possible de se limiter au lundi 22 juin compte tenu des températures annoncées pour les deux prochaines semaines ? Des consignes rectorales seront-elles données au sujet des écoles, des collèges, bien absents des discours ministériels ?

La FSU informe les agent·es sur leurs droits en matière de santé au travail et demande un engagement à ce que les personnels contraints de quitter leur service pour raison de santé lors des épisodes de chaleur ne soient pas soumis à l'obligation de fournir un certificat médical.

Alors que la situation internationale a conduit à l'accentuation de l'inflation, la question des salaires se pose une nouvelle fois de façon prépondérante dans notre ministère dont les personnels sont aspirés dans une spirale du déclasserment.

Le gouvernement refuse de revoir les grilles indiciaires et la valeur du point d'indice alors que la hausse du SMIC au 1er juin vient percuter la notion même de carrière avec 20 échelons sur 33 en catégorie C sous le minimum légal et 7 échelons sur 25 en catégorie B également sous le minimum légal. Le début de la catégorie A des administratifs, comme celui du premier échelon des certifié-es et professeur-es des écoles est désormais à peine au-dessus de ce seuil. Que dire des nombreux personnels contractuels rémunérés au minimum fonction publique, décrochés du SMIC depuis novembre 2024 !

Pour compenser le traitement brut, une indemnité différentielle est ajoutée sur la feuille de paie, indemnité non prise en compte dans le calcul de la pension civile... On peut cyniquement observer que les élèves fonctionnaires, qui débiteront avec cette indemnité différentielle, sauront immédiatement quelle considération a le gouvernement pour les agent-es de l'Éducation nationale !

Les inquiétudes sont grandes pour les stagiaires dans le cadre de la mutualisation des masters M2E à l'échelle de la grande région. Pour des raisons budgétaires de plus en plus de formations ne sont ouvertes que sur un seul site régional ou un seul site académique. Ainsi, la FSU regrette que la réforme du concours des métiers de l'éducation, mise en place de façon précipitée, ne s'accompagne pas d'investissements pour accueillir des candidat-es en nombre mais de réductions de moyens qui risquent de décourager les étudiant-es. La priorité reste la garantie du droit à la poursuite d'études et les moyens nécessaires pour l'ESRI.

Pour les collègues déjà en poste, s'ajoutent les carrières de plus en plus longues sans réels aménagements, la rémunération du CMO amputée, les attaques contre le temps partiel thérapeutique, les autorisations spéciales d'absence, la suppression de la GIPA pour les collègues bloqué-es dans leur carrière.

Les syndicats de la FSU s'engageront dans des mobilisations à la rentrée si le rendez-vous salarial du 6 juillet ne débouche pas sur des mesures fortes de revalorisation du point d'indice, des grilles indiciaires. Les personnels attendent un rattrapage du pouvoir d'achat ainsi qu'une reconnaissance de leur implication dans le service public.

Alors que la campagne pour les promotions 2026 est en cours, la FSU rappelle son exigence de revoir l'ensemble du rythme de la carrière, en particulier les conditions d'accès à la classe exceptionnelle, avec la mise en place d'un barème permettant d'en faire un débouché de carrière pour toutes et tous. Il y a urgence à revoir les taux de promotion des enseignant-es du second degré, en particulier les certifié-es et CPE qui se retrouvent bloqué-es au 7ème échelon de la hors classe, en les alignant sur les taux de promotion à la classe exceptionnelle du premier degré. Ce serait une juste mesure d'équité. La FSU espère également que ses remarques concernant les écarts entre nos LDG et les LDG ministérielles seront prises en compte lors de cette campagne.

Toujours précarisé-es par leur temps de travail trop souvent incomplet, leur rémunération insuffisante, AED et AESH se sont mobilisé-es au mois de juin. Il est temps que ces personnels indispensables à l'Éducation nationale et à l'accueil des élèves bénéficient d'une considération à la hauteur des missions exercées. La FSU attend des réponses lors des groupes de travail à venir pour ces deux catégories. Elle s'alarme en particulier du déploiement des PAS, fragilisé par le vote contre à

l'Assemblée nationale et retiré de l'ordre du jour de ce CSAA. Les zones couvertes sont considérables, les avenants reçus par les AESH et la menace de licenciement qu'ils impliquent ont de quoi inquiéter ces collègues. La FSU demande des garanties sur le fait que la zone d'exercice ne dépassera pas le cadre actuel des PIAL. Elle continue à s'opposer au dispositif des PAS. Elle revendique un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH, avec un temps plein pour 24, sans mission complémentaire. Dans l'attente, au niveau académique, le passage à 62% minimum pour toutes les AESH, l'indemnisation des déplacements au tarif légal dans l'ensemble des départements et la prise en compte des temps de trajet entre deux sites d'exercice comme un temps de travail. La FSU espère que le groupe de travail prévu le 2 juillet permettra des évolutions sur ces questions.

Faute de réponses à la hauteur des attentes, sans inflexion de la politique budgétaire à l'égard de l'Éducation nationale et des services publics, la FSU prendra ses responsabilités et maintiendra sa mobilisation pour défendre les budgets de l'école, ses personnels et le service public d'éducation.